

Le, 6 Octobre 1965

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

N° 50 - D

Société Anonyme  
**ANDRE CITROEN**

Capital : 302.460.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën  
PARIS XV<sup>e</sup>

**METHODES REPARATIONS**

**CONFIDENTIELLE**  
(Droits de reproduction réservés)

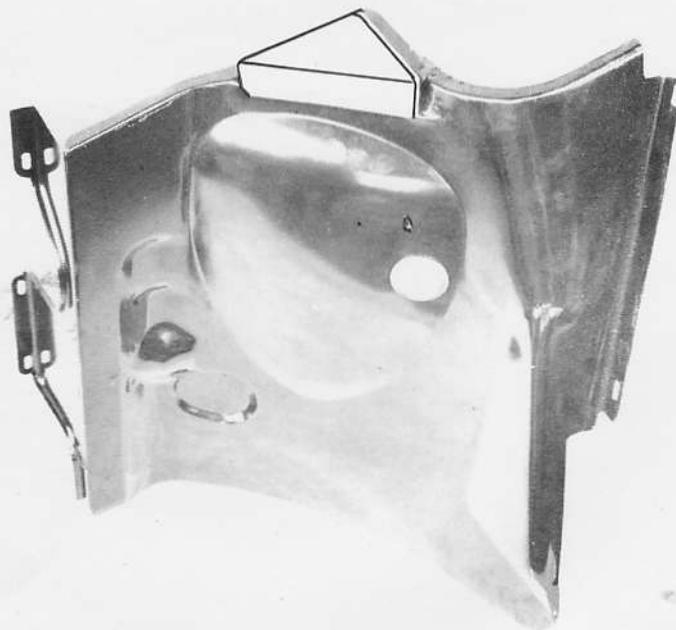
**DS - DSM - ID ET ID BREAK**

## **CARROSSERIE**

### **Modification des ailes avant**

Depuis Juin 1965, les ailes avant des véhicules ci-dessus sont modifiées.

L'étanchéité entre la partie supérieure de l'écran de protection de mécanisme de suspension et l'aile est réalisée à l'aide d'un bloc de caoutchouc collé à la partie supérieure de l'écran de protection (voir figure).



**REPARATION :**

Le Service Pièces Détachées ne livre plus que les ailes nouveau modèle.

Lors du remplacement d'une ancienne aile par une nouvelle, il est nécessaire de coller le bloc caoutchouc DS 851 - 109 sur l'écran de protection de mécanisme de suspension.

DS - DSM - ID ET ID BREAK

CARROSSERIE

Modification des ailes avant

Depuis Juin 1962, les ailes avant des véhicules ci-dessous sont modifiées.  
L'écran entre la partie supérieure de l'écrou de protection de mécanisme de suspension et l'axe est remplacé par un bloc de caoutchouc collé à la partie supérieure de l'écrou de protection (voir figure).

